

âgées qui aiment à reprocher aux jeunes leur paresse. Elles critiquent leurs règles de conduite, parce qu'ils se laissent pousser les cheveux et qu'ils défient et rejettent les normes de notre société. Il y a sûrement quelque chose qui cloche dans une société où les jeunes agissent ainsi et qui leur impose leur situation actuelle. A mon avis, nous devons agir et agir vite. Autrement, de plus en plus de jeunes diront que toute valeur attribuée par la société aux institutions est absurde et que la société doit être changée. D'autres déclareront peut-être qu'ils doivent recourir à la violence, et c'est ce que je ne veux pas voir arriver.

On préviendrait cette réaction en grande partie grâce à des programmes qui offrirait du travail aux jeunes, qui leur donneraient un but dans la vie pour eux et leur famille. C'est pourquoi j'ai un certain nombre de propositions à formuler. Je répète les propositions faites par notre parti, par le Conseil canadien du développement social et diverses autres institutions. En parlant de chômage chez nos jeunes, on ne peut le dissocier du chômage général qui sévit au pays. La principale raison qui explique le si grand nombre de jeunes chômeurs au Canada à l'heure actuelle est l'ampleur même du chômage. L'économie ne fonctionne pas comme il faut et je n'y trouve aucune excuse. Il n'existe aucune raison pour qu'un demi-million de Canadiens soit en chômage. Ni les paroles ni les excuses ne peuvent le justifier.

Si nous voulons régler le problème de chômage des jeunes, il nous faut tout d'abord relancer l'économie, ce que nous pouvons faire de diverses façons. Tout d'abord, nous devons résoudre le problème de la propriété étrangère. Il faut pousser davantage la recherche et le développement. Un grand nombre de nos diplômés d'université ne peuvent se trouver un emploi au terme de leurs études. De toute évidence, cette recherche et ce développement ne peuvent se réaliser si les maisons-mères ne sont pas établies au Canada. Nous devons les implanter au Canada si nous voulons créer plus d'emplois au pays.

Je précise maintenant ma pensée sur les initiatives à prendre pour enrayer le chômage chez les jeunes. Il faudrait mettre davantage l'accent sur la formation en cours d'emploi afin que les jeunes, indépendamment de leur bagage scolaire, reçoivent une formation sur place. C'est très important. Certains travailleurs doivent se recycler trois ou même quatre fois au cours de leur vie, notamment dans une société où la technologie évolue si rapidement. Certains règlements devront être énormément assouplis pour que les gens puissent être admissibles à des cours de formation de ce genre. La formation sur place s'impose aujourd'hui et il faudrait davantage reconnaître son utilité.

Deuxièmement, si on veut poursuivre le programme Perspectives-Jeunesse, il faudrait l'orienter davantage vers ceux qui en ont réellement besoin. Par ordre d'importance, il faudrait peut-être élaborer des programmes Perspectives-Jeunesse ou des programmes semblables pour d'autres jeunes que les étudiants, c'est-à-dire pour les jeunes travailleurs, les jeunes agriculteurs ou les jeunes gens qui désirent se lancer dans le commerce, par exemple. Seulement 9 p. 100 des emplois offerts par le truchement de Perspectives-Jeunesse sont accordés à des jeunes qui ne sont pas étudiants. Si nous maintenons ce pro-

[M. Nystrom.]

gramme, voyons à en créer un autre de ce genre pour tous ces jeunes qui ne sont pas étudiants.

Je pense également qu'il faudra plus de programmes pour les jeunes qui se lancent dans l'agriculture. On me dit que, dans ma province et dans l'ensemble du pays, l'âge moyen des agriculteurs est d'environ 57 ans. Ce chiffre décrit bien la situation des milieux ruraux du Canada et de ma propre région. Il va falloir offrir plus de possibilités de formation aux jeunes Canadiens ainsi que des prêts sans intérêt ou une autre aide financière de ce genre si nous voulons donner du travail aux jeunes campagnards.

Il va ensuite falloir faire davantage pour les jeunes mariés. Beaucoup de jeunes couples sont dans une situation financière précaire et ont besoin d'aide. Ma collègue de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) a déjà parlé de la nécessité de créer des garderies. Il vaudrait mieux consacrer plus d'argent à l'établissement de garderies que de donner des cadeaux, des exemptions et des avantages fiscaux aux riches sociétés canadiennes. Les garderies d'enfants permettent aux jeunes mères d'aller travailler ou de poursuivre ce qu'elles ont entrepris à l'instar des hommes. En outre, il devrait y avoir plus de logements sociaux, plus de prêts à faible intérêt, de manière à assurer aux jeunes couples un meilleur départ dans la vie.

Il nous faut donc adopter des programmes comme celui de la retraite anticipée à l'intention des personnes âgées. Je ne vois pas pourquoi elles n'auraient pas la possibilité de se retirer et de toucher dès l'âge de 60 ans les prestations des programmes de sécurité, du Régime de pensions du Canada, et les prestations prévues par la loi sur la sécurité de la vieillesse. S'il en était ainsi, nos jeunes gens auraient accès à toute une série de nouveaux emplois, et les personnes âgées pourraient mener une vie plus intéressante.

Si nous considérons les suggestions concrètes faites aujourd'hui, il y a beaucoup à faire; nous devons passer à l'action si nous voulons trouver du travail pour un quart de million de jeunes gens qui sont sans emploi aujourd'hui. Rien n'excuse un tel nombre de chômeurs. Si nous n'agissons pas, la situation s'aggravera; elle empirera et nous serons aux prises avec des problèmes sociaux graves encore plus nombreux. J'espère que le ministre répondra à certaines des questions que nous soulèverons et qu'il nous expliquera pourquoi le gouvernement ne prend pas de telles mesures. Il annoncera peut-être de nouveaux programmes créés à l'intention du quart de million de jeunes qui sont au chômage. Ces derniers forment un important secteur du pays et ils ont besoin de travail tout autant que les autres. Sur ce, je termine en insistant de nouveau sur le fait que le chômage est un problème très grave que nous ne pouvons laisser de côté, et qu'il aura des répercussions sérieuses à l'avenir si nous n'agissons pas dès maintenant.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'abord de féliciter mon collègue à ma gauche d'avoir présenté cette motion très succincte et très pertinente, peut-être l'une des plus importantes motions dont nous discuterons au cours du reste de la session.